

<http://www.afpen.fr/Les-professionnels-des-CMPP,243.html>



Fédération des Associations Nationales des CMPP

Les professionnels des CMPP déplorent la suppression du RASED

- Archives - Archives des Actualités -



Date de mise en ligne : samedi 29 novembre 2008

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

Communiqué de Presse

Le 25 novembre

Prise en charge des enfants en difficulté scolaire :

Les professionnels des CMPP déplorent la suppression du RASED

lors de la prochaine rentrée 2009

A l'occasion de leurs prochaines journées d'études (27-29 octobre), la fédération des associations nationales de CMPP a décidé de s'associer aux parents et enseignants qui réclament le maintien des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté). En effet, la suppression de 3 000 postes d'enseignants spécialisés à la prochaine rentrée 2009 provoque l'inquiétude de nombreuses professions de la petite enfance, notamment les professionnels des CMPP (Centres Médico-Psycho-Pédagogiques).

"La suppression des postes d'enseignants spécialisés des RASED va aggraver la situation des enfants en difficulté dans les classes et priver les enseignants d'un soutien irremplaçable " ajoute le Dr Tristan Garcia-Fons, Responsable de la Commission Scientifique de la FAN CMPP.

"En aucun cas, les heures de soutien mises en place par les enseignants généralistes ne suffiront à répondre aux besoins spécifiques de ces élèves qui pouvaient jusqu'alors recevoir à l'école une aide adaptée individuellement ou en petit groupe. C'est un véritable gâchis de compétences et une chance retirée aux enfants qui pouvaient en profiter »...

« Les CMPP risquent de perdre leurs partenaires privilégiés qui effectuaient un travail précieux d'évaluation et d'éventuelle orientation des enfants vers nos consultations. En outre, ces mesures de diminution de postes, pour des raisons d'économie au détriment des élèves qui présentent des difficultés souvent complexes, font craindre des mesures de suppression ou de retrait (comme cela a pu déjà se produire dans certains départements) des postes d'enseignants spécialisés actuellement mis à disposition au sein même des équipes des CMPP ».

A propos du RASED

Les RASED ont été créés en 1990 pour venir en aide aux élèves en difficulté "sur le temps scolaire, et en étroite collaboration avec les parents, les enseignants et les partenaires extérieurs". En pratique, un enseignant spécialisé intervient (à l'intérieur ou à l'extérieur de la classe) à la demande du professeur de l'élève avec l'accord des parents.

Les Rased comptent 15.000 professionnels et sont constitués de trois catégories de professionnels titulaires de diplômes spécifiques : 11500 enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante pédagogique (« maîtres E ») ou à dominante rééducative ("maîtres G") et 3000 psychologues scolaires. Ces derniers assurent le dépistage et l'orientation des enfants présentant des difficultés spécifiques tant psychoaffectives qu'instrumentales.

Les RASED sont ainsi un instrument primordial de prévention, d'aide et d'adaptation pour les élèves en difficulté. « Leur complémentarité avec les CMPP (ceux ci assurant pour ces enfants les soins extérieurs indispensables) est

évidente et efficace...

En démantelant ainsi l'aide spécialisée aux élèves en difficulté, on considère désormais que l'école ne s'adresse qu'à des élèves présumés « normaux et adaptés » et, à l'autre extrémité, à des enfants dits handicapés », conclue le Dr Richard Horowitz, président de la FANCMPP.